DEPARTEMENT D'ILLE et VILAINE	**REPUBLIQUE FRANCAISE**
ARRONDISSEMENT de RENNES	**EXTRAIT** **DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**
CANTON de BRUZ	**N°62/2023**
COMMUNE DE **CHARTRES de BRETAGNE**	
CONVOCATION 27 juin 2023	**L'an deux Mil vingt-trois, le 03 juillet,** le Conseil Municipal de la Commune de CHARTRES de BRETAGNE s'est réuni en salle du conseil municipal à la Mairie de Chartres de Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 27 juin 2023, conformément à l'Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
PRESENT(E)(S) **19**	**PRESENT (E)(S) :** M. BONNIN – M. GEFFROY – Mme JOALLAND - Mme POULAIN – Mme LOUIS – Mme BENTZ – Mme BLANCHET - Mme BOUCHERON – M. BOSSARD - M. LOUIS – Mme VANNIER – M. MUTSHE – Mme BONNET – M. GAUTIER – Mme BOSSARD – M. LE BORGNE - Mme HANANE – M. DANGE - M. GIRAUD
ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S) AVEC POUVOIR(S) **3**	**ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S) AVEC POUVOIRS :** Monsieur BABOUR Mokrane donne pouvoir à Monsieur LOUIS Jean-Marc Madame KOUBA Maryline donne pouvoir à Madame BOUCHERON Patricia Madame GLAZIOU Hélène donne pouvoir à Madame LOUIS Marie-Micheline
ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S)	**ABSENT(E)(S) EXCUSE(E)(S):**
ABSENT(E)(S)	**ABSENT(E)(S):** **SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme BENTZ

Avant-projet de la salle de sports

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 JUILLET 2023

N°62/2023
9.1

Avant-projet de la salle de sports

A l'issue d'une procédure de concours de jury d'architecte, le Cabinet SARL Boulet Architectes a été retenu en tant que maître d'œuvre pour la construction de la salle de sports située dans la ZAC des Portes de la Seiche.

Le projet comprend les caractéristiques suivantes :

- Un espace d'accueil et de convivialité composé du hall (86m²), d'un foyer (100m²), d'un bureau et des sanitaires pour le public.

- Une salle multisports de 1 147 m² destinée notamment à la pratique du handball, du basket-ball, du badminton et du twirling, avec une tribune de 424 places

- Un ensemble de locaux communs liés au fonctionnement de la grande salle : des vestiaires-douches pour les joueurs, des vestiaires/douches pour les arbitres, des sanitaires pour les joueurs, des rangements, un local antidopage /infirmerie et un local d'entretien.

L'ensemble de l'avant-projet est présenté (annexe 3), ainsi que le plan de financement prévisionnel comme suit :

Coût estimatif de l'opération	
Nature des dépenses	**Montant (HT)**
Maîtrise d'œuvre	
Architecte BOULET ARCHITECTES	298 914,12 €
Études complémentaires / frais annexes	
CSPS	18 000,00 €
CT	26 000,00 €
Etudes de sol	5 000,00 €
Publication BOAMP	5 000,00 €
Détection réseaux	2 200,00 €
Plan topo	10 000,00 €
Infiltrométrie	5 000,00 €
Constat d'huissier	800,00 €
Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)	
Construction	2 903 000,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)	**3 273 914,12 €**

Ressources prévisionnelles de l'opération	
Financements	**Montant (HT)**
DSIL	1 364 361,00 €
Conseil départemental (contrat départemental de solidarité territoriale)	757 979,00 €
EPCI (fonds de concours de Rennes Métropole)	300 000,00 €
TOTAL Subventions	**2 422 340,00 €**
Fonds propres	851 574,12 €
Participation du maître d'ouvrage	**851 574,12 €**
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)	**3 273 914,12 €**

Les membres du Conseil municipal, à la majorité (21 voix pour, 1 abstention de Mme Bossard) :

- Approuvent l'avant-projet tel que présenté,

- Autorisent Monsieur le Maire à signer la demande de permis de construire ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier,

- Autorisent Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions relatives à ce projet,

- Autorisent Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

P.C.C.- Suivent les signatures
Le Maire

MAIRIE DE CHARTRES DE BRETAGNE (Ille et Vilaine)

Philippe BONNIN